

Objet : RECENSEMENT DES FORAGES DOMESTIQUES – DEMANDE DE FINANCEMENT

L'an deux mille dix-huit et le 20 décembre à 14h00, les membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 13 décembre, se sont réunis à la Chapelle Saint-Elzéard à Montfuron sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec 21 présents (19) ou représentés (2) pour 17 requis.

Etaient présents :

Mesdames Dominique SANTONI, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Sabine GATIN, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Paule DAPRES, Viviane DARGER, Roselyne GIAI-GIANETTI, Gaëlle LETTERON, Nadine SARTO-BARANCOURT,

Messieurs Mickaël CAVALIER, André BERGER, Jacques DECUIGNIERES, Alain CAHOUR, Alain DEILLE, Bernard FRAYSSINET, Stéphane SAUVAGEON, Philippe DAUMAS, Pierre FISCHER,

Avaient donné pouvoir :

Madame

Jacqueline COMBE à Jacques DECUGNIERES

Monsieur

Arnaud BOUTET à André BERGER

Etaient excusés

Mesdames Elisabeth AMOROS, Yolande PRIMO

Messieurs Gérard MATHERON, Philippe ROUX

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la charte du Parc naturel régional du Luberon adoptée par décret ministériel le 20 mai 2009 et notamment l'orientation A2 « Protéger et gérer les ressources naturelles » avec leurs objectifs opérationnels suivant :

- A.2.03.02. Contribuer à la bonne atteinte de l'état des masses d'eau

Considérant que les ressources en eau et les milieux aquatiques associés sont une richesse pour le territoire et son développement ;

Considérant que l'amélioration et la valorisation des connaissances sur les ressources et les usages est nécessaire pour leur bonne gestion dans un contexte de bassin versant déficitaire ;

Considérant que compléter les connaissances sur les forages individuels pourrait permettre d'avoir une vision sur les ressources et donc sur leur évolution quantitative comme qualitative.

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité:

- **APPROUVE** l'opération qui consiste à compléter le recensement des forages individuels dont la maîtrise d'ouvrage est portée par le Parc naturel régional du Luberon
- **APPROUVE** le plan de financement de l'opération et sollicite l'aide financière de l'Agence de l'Eau, du Conseil Régional et du Conseil départemental de Vaucluse ;

| Dépenses (en euros TTC) | | Recettes (en euros TTC) | | |
|--|--------------------|-------------------------|-----|--|
| Compléter le recensement des forages individuels | 12 000 € | Agence de l'eau | 70% | 8 400 € |
| | | Autofinancement PNRL | 30% | Crédit : 1800 € Ingénierie : 1800 € |
| Total | 12 000.00 € | Total | | 12 00.00 € |

- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,



Dominique SANTI

Nombre d'annexe(s) jointe(s) : 0